

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juillet 2015**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire enregistrée tenue le mardi 21 juillet 2015 à compter de 19 :30 heures par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Denis Campeau ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Lucie Beaudoin, Dominique Rougeau, Pierre Lauzon, Bernard Archambault et Chantal Denis, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Est absente et excusée, madame Jacklyn Estrada Rodriguez.

Est également présente, madame la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, Joscelyne Charbonneau pour agir aussi comme secrétaire pour la prise des minutes de la présente.

• **Ouverture de la séance**

Le Maire souhaite la bienvenue et il rappelle que les séances publiques du Conseil municipal sont enregistrées et il ouvre la séance ordinaire à 19 : 33 heures.

\* \* \* \* \*

**1 Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2015-07-124**

Il est proposé par monsieur Pierre Lauzon appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que proposé tout en laissant ouvert le point 8 *Affaire nouvelle* jusqu'à la fin de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2.1 Conseil municipal**

**Rapport mensuel du Maire**

Verbalement, le Maire fait rapport et suivi sur les différents dossiers traités et à traiter depuis la dernière séance. Il informe les personnes présentes sur différents sujets, entre autres sujets : la réception d'un chèque au montant de 250 \$ de la part du Député de Borduas, monsieur Simon Jolin-Barrette, dans le cadre du « Programme soutien à l'action bénévole » 2015-2016; l'annonce par la vice-première ministre, ministre responsable de la région de Lanaudière, madame Lise Thériault concernant le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel par l'entremise de la MRC de La Vallée-du-Richelieu; la réception d'une compensation tenant lieu de taxes de la part du MAMOT au montant de 5 075 \$ et le communiqué de presse du MTQ concernant des travaux de forage sur la route 223 entre les rues Stéphane et des Prés qui se sont tenus dans la journée du 21 juillet 2015.

**RÉSOLUTION 2015-07-125**

**Ministère des Transports du Québec (MTQ) – Révision du paiement  
de la facture accotements asphaltés route 223**

**Considérant** que la participation financière de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu doit s'établir à une somme maximale de 90 000\$ pour les travaux d'élargissement d'accotements asphaltés sur un tronçon de 5.4 km de la route 223;

**Considérant** que la facture numéro 674226 du MTQ datée du 12 janvier 2015 s'établit au montant de 90 000 \$ taxes applicables en sus;

**Considérant** que le Conseil municipal a décidé dans sa résolution 2015-02-059 de rembourser la facture du ministère des transports au montant révisé de 80 910 \$ taxes applicables en sus;

**Considérant** la rencontre avec les responsables du ministère des Transports le 4 juin 2015 à la Mairie de Saint-Antoine-sur-Richelieu;

**Considérant** les explications techniques énoncées par le ministère des Transports concernant la comparaison de la largeur avant et après les travaux;

**Considérant** que l'intervention ait été réalisée en 2014 et qu'elle ait donc engendré des coûts plus élevés que ceux prévus;

**Considérant** que le ministère des Transports a choisi de ne pas pénaliser la Municipalité et de facturer aux coûts de 2011;

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu révisé sa décision concernant le paiement de la facture numéro 674226 du MTQ datée du 12 janvier 2015;

**Que** la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu rembourse le ministère des Transports au montant de 90 000 \$ plus taxes applicables pour les travaux de l'élargissement de l'accotement asphalté sur la route 223.

**Que** le chèque au montant de 90 000 \$ plus taxes applicables sera transmis au MTQ lorsque les correctifs de marquage sur la rue Marie-Rose seront effectués.

*Monsieur le Maire Denis Campeau demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Le vote est demandé.*

**Pour :**  
Madame Lucie Beaudoin  
Madame Dominique Rougeau  
Monsieur Pierre Lauzon  
Madame Chantal Denis

**Contre :**  
Monsieur Bernard Archambault

**Adoptée à la majorité des conseillers présents**

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-07-126**

**Demande de subvention  
de la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu (SHEC)  
au montant de 200 \$ au soutien des frais du transport  
pour une visite du musée Abénakis et de la réserve d'Odanak**

**Considérant** que les Membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la demande de la SHEC reçue le 16 juillet 2015;

**Considérant** la demande de subvention au montant de 200 \$ de la SHEC au soutien des frais du transport pour une visite du musée Abénakis et de la réserve d'Odanak organisée par la SHEC le 12 septembre 2015;

**Considérant** que ce projet est une belle initiative communautaire;

**Considérant** que le Conseil municipal doit être juste et équitable envers tous ses organismes municipaux;

**Considérant** que le Conseil municipal n'octroie aucune subvention à ses organismes municipaux pour et au soutien financier d'une visite organisée par cette dernière;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu ne peut octroyer une subvention au montant de 200 \$ au soutien des frais du transport pour une visite du musée Abénakis et de la réserve d'Odanak à la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**2.2 Gestion financière et administrative**

**RÉSOLUTION 2015-07-127**

**Présentation et adoption des comptes payés et à payer**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Chantal Denis, et résolu :

**Que** le Conseil municipal approuve les comptes payés et à payer présentés ce 21 juillet 2015 avec dispense de lecture de la liste au montant total de 296 734,49 \$ au 30 juin 2015. (Note aux lecteurs : *seuls les comptes au montant de 500 \$ et plus sont lus et expliqués par le Maire*).

**Adoptée à l'unanimité**

Description	Montant
Factures à payer présentées au 30 juin 2015	138 521,61 \$
Factures payées au 30 juin 2015	158 212,88 \$
<b>Total au 30 juin 2015</b>	<b>296 734,49 \$</b>

- **Dépôt des indicateurs de gestion 2014**

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-07-128**

**Demande à Visa Desjardins de fermer la carte de crédit au nom de madame Élise Guertin et d'ouvrir une nouvelle carte de crédit au nom de madame Joscelyne Charbonneau**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu demande à Visa Desjardins de fermer la carte de crédit au nom de madame Élise Guertin et d'ouvrir une nouvelle carte de crédit au nom de madame Joscelyne Charbonneau.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-07-129**

**Affectations au budget 2015**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise les affectations suivantes au budget 2015, taxes applicables en sus s'il y a lieu :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Affectation au surplus libre (Paiement de la facture du consultant en ressources humaines Adstrat capital humain)	1 017,06 \$
(Taxes applicables en sus)	<b>1 017,06 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-07-130**

**Entériner la dépense pour la location d'un cabinet de toilette pour la visite de jardins et une sortie du camp de jour**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

**Que** le Conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu entérine la dépense pour la location d'un cabinet de toilette de la compagnie Cabinets Express au montant de 220 \$ taxes applicables en sus pour l'utilisation lors de la visite de jardins et sortie du camp de jour.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**2.3 GREFFE**

**RÉSOLUTION 2015-07-131**

**Procès-verbal séance ordinaire du 16 juin 2015**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 juin 2015 a été distribuée électroniquement aux Membres du Conseil avant la tenue de la présente, que tous déclarent en avoir pris connaissance, en être satisfaits et tous renoncent à sa lecture ;

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juillet 2015**

**En conséquence**, il est proposé par madame Lucie Beaudoin, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 juin 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

**2.4 RÈGLEMENT**

\* \* \* \*

**2.5 AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION n° 2015-03**  
**Pour règlement n° 2015-03 relatif à la numérotation des immeubles**  
**afin d'améliorer les services d'urgence (signalisation 911)**

Je, Dominique Rougeau, Conseillère, donne avis de motion avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que je présenterai pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, un règlement intitulé : Règlement n° 2015-03 relatif à la numérotation des immeubles afin d'améliorer les services d'urgence (signalisation 911).

**Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 21 juillet 2015**

\* \* \* \* \*

**2.6 Gestion du personnel**

**RÉSOLUTION 2015-07-132**

**Embauche au poste de préposée à l'accueil**  
**de la Maison de la culture Eulalie-Durocher: madame Patricia Bégin**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal entérine l'embauche de madame Patricia Bégin comme préposée à l'accueil de la Maison de la culture Eulalie-Durocher aux conditions entendues entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-07-133**

**Confirmation d'embauche au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière**  
**de madame Joscelyne Charbonneau**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Pierre Lauzon et résolu :

**Que** le Conseil municipal confirme l'embauche de madame Joscelyne Charbonneau au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et ce, selon les conditions entendues entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-07-134**

**Autorisation au Maire ou Mairesse suppléante pour la signature du contrat d'embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Joscelyne Charbonneau**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise le Maire ou la Mairesse suppléante à procéder à la signature du contrat d'embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Joscelyne Charbonneau.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-07-135**

**Remplacement de la directrice générale et secrétaire-trésorière durant ses vacances**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**QUE** le Conseil municipal nomme monsieur Marc Béland à titre de remplaçant de la directrice générale et secrétaire-trésorière durant ses vacances estivales.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-06-136**

**Appel de candidature pour le poste de Adjoint (e) administratif (e)**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal entérine l'appel de candidature pour le poste d'adjoint (e) administratif (e). Date limite du concours, le 24 juillet 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-07-137**

**Offre d'emploi : animateur (trice) à l'activité hockey cosom**

Il est proposé par madame Lucie Beaudoin, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise l'embauche d'un (e) animateur (trice) à l'activité hockey cosom, activité qui débutera en septembre 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

### 3 SÉCURITÉ INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE et SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 3.1 Service de protection contre l'incendie – Rapport du Comité

L'Élue responsable, madame Dominique Rougeau, commente et dépose, les rapports mensuels préparés par le directeur du service de protection contre l'incendie.

*Aucune autorisation de dépenses*

\* \* \* \* \*

#### 3.2 Sécurité civile

L'Élue responsable, madame Dominique Rougeau, commente et dépose, les rapports mensuels du service de sécurité civile.

*Aucune autorisation de dépenses*

#### 3.3 Sécurité publique

L'Élue responsable, madame Dominique Rougeau, commente et dépose, les rapports mensuels du service de sécurité publique.

*Aucune autorisation de dépenses*

\* \* \* \* \*

### 4 TRAVAUX PUBLICS

#### 4.1 Gestion des édifices municipaux

Le Maire fait rapport verbal.

#### RÉSOLUTION 2015-07-138

##### Autorisation de dépenses

Il est proposé par monsieur Denis Campeau, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 100 \$ taxes applicables en sus comme suit :

Description	Montant
Pièces de plomberie pour réparation : fuites de toilettes	100 \$
<b>Total (taxes applicables en sus)</b>	<b>100 \$</b>

Adoptée à l'unanimité

\* \* \* \* \*

#### 4.2 Transport – Voirie locale

L'Élu responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal.

#### RÉSOLUTION 2015-07-139

##### Autorisation de dépenses

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault , appuyé par madame Chantal Denis, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 16 000 \$ taxes applicables en sus comme suit :

Description	Montant
Marquage routier par la compagnie Lignes Maska (2 <sup>e</sup> année de contrat)	16 000 \$
<b>Total (taxes applicables en sus)</b>	<b>16 000 \$</b>

Adoptée à l'unanimité

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juillet 2015

### Transport adapté

L'Élue responsable, madame Lucie Beaudoin fait rapport verbal.  
*Aucune autorisation de dépense*

### 4.3 Hygiène du milieu et Cours d'eau

L'Élu responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal.  
*Aucune autorisation de dépense*

\* \* \* \* \*

### 4.4 Parcs et terrains de jeux

En l'absence de l'Élue responsable, madame Jacklyn Estrada Rodriguez, madame Chantal Denis fait rapport verbal.

### RÉSOLUTION 2015-07-140

#### Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 150 \$ taxes applicables en sus comme suit :

Description	Montant
Réparation des modules du planchodrome en plastique recyclé (anciens modules) : cornières, vis, peinture et galvanisation	150 \$
<b>Total (taxes applicables en sus)</b>	<b>150 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité**

### 4.5 IMMOBILISATION

S/O

## 5 LOISIRS RÉCRÉATIFS, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, LOISIRS CULTURELS ET TOURISME

### 5.1 Loisirs récréatifs, sportifs et communautaires

En l'absence de l'Élue responsable, madame Jacklyn Estrada Rodriguez, madame Chantal Denis fait rapport verbal.

### RÉSOLUTION 2015-07-141

#### Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 3 340,42 \$ taxes applicables en sus comme suit :

Description	Montant
Formation des animateurs du camp de jour	440,00 \$
Chandails du camp de jour pour les animateurs et les enfants	479,80 \$
Matériel pour Projet le camp de jour : bricolage (Peinture pour exposition extérieure sur le thème de la nature), matériel de jeux et activités culinaires	300,00 \$
Livraison des œuvres de l'exposition extérieure Lux et sol du parc de la Fabrique	183,96 \$
Pancarte pour annoncer l'accueil touristique de la MCED	150,00 \$
Peindre la pancarte extérieure de la MCED, ajout de pièces de bois pour insérer l'écriteau indiquant l'ouverture et la fermeture	200,00 \$
Sortie ISaute (Centre de trampoline) – Sortie camp de jour	1 586,66\$
<b>Total (taxes applicables incluses)</b>	<b>3 340,42\$</b>

**Adoptée à l'unanimité**



**RÉSOLUTION 2015-07-142**

**Heures d'ouverture et de fermeture  
Du Planchodrome**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

- Que** le Conseil municipal statue les heures d'ouverture et de fermeture du planchodrome : de 8 h à 21 h;
- Que** l'ouverture du planchodrome se fait par un employé municipal en semaine;
- Que** l'ouverture du planchodrome se fait par un préposé à l'ouverture et à la fermeture des locaux municipaux les fins de semaine jusqu'à l'installation d'un mécanisme à accès restreint permanent;
- Que** la fermeture du planchodrome se fait par un préposé à l'ouverture et à la fermeture des locaux municipaux en semaine et les fins de semaine jusqu'à l'installation d'un mécanisme à accès restreint permanent.

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

*Dépôt du rapport trimestriel des mois d'avril, mai et juin 2015 Maison des Jeunes La Traversée*

\* \* \* \* \*

**5.1.1 Maison de la culture et du tourisme**

En l'absence de l'Élue responsable, madame Jacklyn Estrada Rodriguez, madame Chantal Denis fait rapport verbal.

**5.2 Santé et bien-être**

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.  
*Aucune autorisation de dépense*

**5.2.1 Office municipal de l'habitation de Saint-Antoine-sur-Richelieu (OMH)**

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.  
*Aucune autorisation de dépense*

**5.3 Loisirs culturels**

**Bibliothèque Hélène-Dupuis-Marion**

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.  
*Aucune autorisation de dépenses*

**BIBLIOTHÈQUE HÉLÈNE DUPUIS-MARION**

Rapport trimestriel

Du 1er avril au 30 juin 2015

**REVENUS**

Amendes	95.90 \$
Subvention municipale	5 341.66 \$
Autres-effets perdus	78.25 \$

**Total revenus 5 515.81 \$**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juillet 2015

### DÉPENSES

<b>Livres</b>	
Adulte documentaire	418.93 \$
Adulte roman	2 045.66 \$
Jeune roman	47.15 \$
Jeune BD	98.99 \$
Périodiques	182.20 \$
Cassettes - disques compacts	42.00 \$

**Total 2 834.93 \$**

### **Animation**

Ateliers	8.36 \$
Autres-rencontres de bénévoles	45.97 \$

**Total 54.33 \$**

### **Transport et communication**

Poste	0.00 \$
Téléphone	348.59 \$
Transport	72.00 \$

**Total 420.59 \$**

### **Fourniture et approvisionnements**

Matériel promotionnel Biblio	0.00 \$
Papeterie et matériel de bureau	31.33 \$

**Total 31.33 \$**

### **Informatique**

Achat d'équipement	206.96 \$
Frais de service ou de soutien	0.00 \$

**Total 206.96 \$**

### **Dépenses diverses**

Ameublement / équipement de bureau	166.02 \$
Reliure et réparation	0.00 \$
Frais bancaires	15.00 \$

**Total 181.02 \$**

**Total dépenses 3 729.16 \$**

## **6 Protection de l'environnement**

L'Élue responsable, madame Chantal Denis, fait rapport verbal

### **RÉSOLUTION 2015-07-143**

#### **Autorisation de dépenses : achat de verres recyclables**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise l'achat de verres recyclables au montant de 200 \$ taxes applicables en sus pour utilisation lors des activités de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

## **7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **7.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement**

L'Élu responsable, monsieur Bernard Archambault.

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juillet 2015

*Note au lecteur : Pas de réunion du CCU, prochaine rencontre prévue pour le mardi 11 août 2015*

### 7.2 Agriculture

L'Élue responsable, madame Lucie Beaudoin fait rapport  
*Aucune autorisation de dépenses*

### 8 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

### 9 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Le Maire et le Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à 20 h 37 pour se terminer à 21 h 28 .

\* \* \* \* \*

### 10 LEVÉE DE LA SÉANCE

#### RÉSOLUTION 2015-07-144

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par madame Chantal Denis, appuyée par monsieur Bernard Archambault, la séance est levée à 21 h 32 .

**Adoptée à l'unanimité**

#### **CORRESPONDANCE**

- |                   |   |
|-------------------|---|
| Le 16 juin 2015   | Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) : Recommandation par le Député de Borduas, monsieur Simon Jolin-Barrette au ministère des Transports, la somme de 7 958,55 \$ pour la réalisation des travaux demandés par la Municipalité.  |
| Le 23 juin 2015   | M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu : Adoption du règlement numéro 32-15-21 modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'Aménagement qui se décline en 2 volets. Premier volet, a pour objet de modifier certaines dispositions du document complémentaire relatives aux normes d'affichage commercial, afin d'encadrer l'utilisation des enseignes temporaires. Quant au second volet, celui-ci apporte des modifications à la norme de profondeur des lots desservis par les services d'aqueduc et d'égout sanitaire, lorsque ceux-ci sont situés à l'intérieur d'un corridor riverain. |
| Le 29 juin 2015   | Réception d'une subvention du Député de Borduas, monsieur Simon Jolin-Barrette, dans le cadre du « Programme soutien à l'action bénévole » 2015-2016 au montant de 250 \$.  |
| Le 2 juillet 2015 | <i>Par courriel</i> MAMOT-TECQ : volet reddition de comptes-approbation incluant le rapport d'audit pour la période du 13 mai 2009 au 31 décembre 2013 ont été approuvés par la Direction générale des infrastructures. Un dépôt a été transmis le 15 juillet 2015 au montant de 80 575 \$ dans le compte de la Municipalité.   |
| Le 7 juillet 2015 | Annonce par la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Lanaudière, madame Lise Thériault : Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel par l'entremise de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.  |

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juillet 2015**

Le 9 juillet 2015 MAMOT : Paiement d'une compensation tenant lieu de taxes au montant de 5 075 \$.

Le 14 juillet 2015 Ministère des Transports : Communiqué de presse concernant des travaux de forage sur la route 223 entre les rues Stéphane et des Prés qui se tiendront le 21 juillet 2015.

• **PROCHAINES RENCONTRES**

Atelier de travail du Conseil municipal à huis clos	Mercredi, 12 août 2015 – 19 h
Séance ordinaire publique	Mardi, 18 août 2015 – 19 h 30

**Certificat de crédits suffisants**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par le Conseil municipal au cours de la présente séance, avec ou sans transferts budgétaires et/ou affectations.

\_\_\_\_\_  
**Denis Campeau,**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Joselyne Charbonneau**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière